

Monsieur le Directeur Général de l'office des Nations Unies à Genève

Monsieur le Directeur général de l'organisation internationale pour les migrations

Messieurs les Ministres,

Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un vif plaisir d'être parmi vous et de prendre la parole dans cette conférence sur la diaspora, la première de son genre pour l'organisation internationale pour les migrations. (OIM)

La tenue de cette conférence marque une étape de plus dans l'élan de dynamisme et de persévérance de l'organisation internationale pour les migrations, pour l'accomplissement de ses missions et ses objectifs.

Je voudrais donc saisir cette opportunité pour rendre hommage à l'organisation internationale pour les migrations et plus particulièrement à son directeur général, pour avoir bien voulu organiser cette rencontre, mais surtout pour tous les efforts qu'il déploie pour une meilleure compréhension de la migration nationale et internationale et pour tous les aspects liés à cette question.

Mesdames et messieurs,

Cette conférence se tient à un moment important, mais aussi critique. Important car nous sommes à trois mois du deuxième dialogue de haut niveau, des Nations Unies sur les migrations et le développement. Une occasion qui revêt un intérêt particulier dans l'action internationale pour confirmer et reconnaître la place

qu'occupe la migration d'une façon générale et les diasporas plus particulièrement, dans les programmes de développement à l'échelle nationale et mondiale.

Aussi, cette conférence, nous permettra-t-elle, d'étudier et d'apporter d'éclaircissements sur certaines questions ayant trait à la diaspora et au développement, et d'échanger nos points de vues et nos expériences dans ce domaine.

Les travaux qui découleront de nos échanges seront, j'en suis totalement convaincu, d'une grande utilité pour nos pays respectifs mais également pour le prochain rendez vous des Nations Unies pour les migrations. Ils contribueront à enrichir la réflexion sur le rôle de la diaspora dans le développement.

Cette conférence se tient également à un moment critique où les pays en voie de développement sont ébranlés par la crise financière et économique qui frappe l'économie mondiale, et cela provoque aussi une crise sociale au sein même des pays d'accueil des migrants. Dans ces conditions de crise des pays d'accueil, les migrants sont les plus exposés ; ce qui réduit considérablement leur apport et leur marge de mobilisation de fonds en faveur de leur pays d'origine.

Mesdames et Messieurs ;

La problématique « diaspora et développement » présente bien des aspects et thématiques sur lesquels nous allons ensemble apporté une lumière nouvelle a fait l'objet de plusieurs études et expertises. . Je citerai pour rappel, la conférence d'Addis Abeba de 2000, sur la fuite de cerveaux.

Le premier dialogue de haut niveau des nations unies sur le développement et les migrations, et enfin les résultats du programme RENAQ, sur le retour des nationaux qualifiés. Les travaux issus de ces rencontres ont démontré les profits et les intérêts

incontestables que le développement des pays en voie de développement peut tirer de ses diasporas.

Toutefois, même avec cette évidence, on peut se demander s'il est réaliste de reposer le développement et la construction de nos pays sur les épaules de nos diasporas.

Certes, les membres de la diaspora disposent des potentielles ressources à la fois humaines, économiques, sociales et culturelles ; et selon les études réalisées sur la Diaspora, les transferts opérés par les travailleurs migrants ces dernières années, dépassent de loin le montant de l'aide publique au développement, destinée au pays en voie de développement.

Mais ces fonds, justement, ne sont pas prévisibles . Ils se caractérisent par une imprévisibilité à la fois sur son volume que sur la régularité de transfert d'où la difficulté de pouvoir les budgétiser. On notera également que ces fonds sont privés et servent surtout à la consommation des familles restées sur place et à des investissements individuels, souvent dans des domaines non productifs.

Tous ces paramètres, plaident en faveur de la création par les pays en développement des conditions endogènes et même exogènes, favorables ,pour mieux exploiter tout ce que les diasporas recèlent des ressources humaines de qualité, des compétences techniques et intellectuelles, que ces pays peuvent en bénéficier et faire appel pour son développement.

Mesdames et Messieurs,

La Diaspora est multiple et chacune a ses spécificités qu'il faut étudier, identifié pour pouvoir créer un lien participatif avec son pays d'origine.

Pour ce qui est de la communauté comorienne résidant à l'étranger, appelée aussi Diaspora comorienne, cette communauté s'est installée, en grande majorité, dans les pays de destination, au cours de ces trois dernières décennies.

Etat insulaire, confronté aux aléas économiques d'un Etat archipel, beaucoup de nos ressortissants ont choisi l'émigration économique.

En effet, l'activité économique de l'Union des Comores était marquée par la crise de la dette publique et un taux de croissance très bas. Son PIB est également plombé par ces deux variables. La dette extérieure restait insoutenable et le commerce extérieur faisait ressortir un taux nettement très élevé des importations par rapport aux exportations. Face à une situation économique alarmante, le marché de l'emploi devenait sclérosé et quasiment inaccessible pour des générations entières durant des années et des années, ce qui a favorisé l'émigration de plusieurs comoriens pour aller chercher de l'emploi et finalement s'y installer dans les pays de destination.

Cette installation hors de leur pays natal ou du pays de leurs parents, dans l'imaginaire de nos ressortissants n'a jamais été définitive. C'est ainsi que les liens affectifs et matériels avec leurs familles restées aux Comores demeurent toujours conservés.

Au-delà des liens familiaux, beaucoup d'entre eux expriment la volonté d'être pleinement associés au processus visant le développement des Comores, leur pays d'origine.

Cette disponibilité de la communauté comorienne résidante à l'étranger à apporter son soutien au développement des Comores se matérialise sur le terrain par l'aide multiforme non négligeable que cette communauté à travers ses associations apporte à la population dans la promotion des activités socio culturelles et économiques de développement communautaire.

Le soutien au développement des ressortissants comoriens se traduit également par les transferts financiers destinés aux familles, et par son volume considérable qui constitue une bouffée d'oxygène à la politique macroéconomique du pays. En 2010, par exemple, les fonds transférés par la diaspora de France, uniquement, sont évalués à 78 millions d'euros soit 38 milliards 220 millions de francs comoriens. C'est une somme conséquente eu égard à la situation de nos finances publiques.

Malheureusement, Ces fonds sont essentiellement destinés à des investissements peu productifs. De même, l'appui financier des associations de la diaspora destinée au développement communautaire, financent des projets qui ne tiennent pas compte des politiques stratégiques arrêtées par les pouvoirs publics.

Comme réponse au diagnostic ci-dessus, l'Etat comorien, depuis plus de dix ans, et à travers les gouvernements qui se sont succédés essaye une ouverture en direction de la diaspora pour parvenir à bien l'organiser, la structurer, pour rentabiliser ses contributions en faveur des actions souscrites dans les plans du développement des Comores conformément aux objectifs du millénaire du développement.

C'est ainsi que plusieurs mesures, y compris institutionnelles sont prises par les autorités comoriennes pour encourager et accompagner les initiatives de la diaspora dans sa volonté participative au développement du pays.

Pour marquer l'intérêt Grandissante de l'Etat envers ses ressortissants de l'étranger, le Ministère des affaires étrangères s'est investie dans la gestion de la Diaspora et un commissariat général chargé des comoriens de l'étranger est créé sous sa tutelle.

Par ailleurs, l'Etat a fait adopter une loi accordant le droit de vote à ses ressortissants établis à l'étranger, reconnaissant ainsi, le respect de l'égalité de ses citoyens.

Actuellement, sous l'égide du gouvernement du Dr Ikililou Dhoinine, la politique comorienne en faveur de sa diaspora vise tout d'abord à bien connaître celle-ci et à établir un vrai dialogue avec ses membres pour arrêter en commun accord un cadre bien défini de concertation, qui permettra d'étudier et d'adopter les stratégies, les priorités et les domaines d'intervention auxquels les actions de la diaspora pour le développement doivent s'orienter.

C'est ainsi qu'une commission mixte composée des différents départements et institutions de l'Etat et des membres de la diaspora

est créée pour mettre en œuvre les grands axes de la politique du chef de l'Etat.

C'est ainsi pour moi un immense honneur mais aussi une lourde responsabilité de conduire les missions d'interface entre la Commission National Mixte et la diaspora comorienne dans toute sa diversité.

Ce rôle d'interface entre l'Etat et les comoriens de l'extérieur, je l'assume avec toute la coopération qui s'impose entre les talents des expatriés et les visions des autorités de l'Etat de l'Union des Comores.

Je ne vous apprendrai pas, Mesdames Messieurs, l'apport immense, à la fois économique mais aussi intellectuel, moral et politique que notre diaspora génère à travers son engagement et son enracinement à son pays d'origine.

Je me permets tout simplement, aujourd'hui, sous l'égide de cette conférence, de vous dire combien les membres de notre Commission National Mixte ont pris conscience du rôle central et primordial que notre diaspora s'apprête à jouer pour relever les grands défis de notre développement économique.

Je l'ai dit au début de ce discours. L'apport financier de la diaspora dans l'économie comorienne n'est plus à démontrer. Ce sont des flux financiers de plus en plus impactant dans la masse monétaire de notre économie.

Les données et les caractéristiques de cet apport financier sont étudiées et désormais connues. Il s'agit principalement des envois de petites coupures, de 50 à 200 € au profit des familles restées au pays. Ce sont ensuite des envois pour soutenir des projets familiaux qui concernent en l'occurrence le financement des mariages traditionnels et coutumiers ainsi que l'investissement dans des travaux et l'achat des matériaux de construction.

Les frais de ces envois sont surtaxés par des organismes financiers jusqu'à 20% en moyenne. C'est la raison pour laquelle les comoriens

de l'étranger se détournent autant que faire ce que peut de ces organismes pour préférer un réseau informel symbolisé par la « main à main ».

C'est une des solutions qui permettront à l'Etat et aux organismes bancaires d'orienter les flux vers l'investissement productif.

Nous devons, enfin, imaginer les conditions d'une mobilisation générale et prendre conscience du rôle moteur que peut jouer la diaspora en tant qu'acteur économique en la considérant comme une entité qui, non seulement injecte de la masse monétaire dans l'économie, mais surtout agit comme bailleur et investisseur.

C'est de cette façon que nos diasporas joueront son rôle dans le développement, notamment en s'inscrivant dans nos Stratégies de croissance et de la réduction de la pauvreté.

- .

Ce Sont quelques orientations que cette conférence doit aborder et permettre d'échanger des idées et les pratiques mutuelles afin de stimuler un intérêt commun parmi toutes les structures en charge de la diaspora.

Avant de conclure mon propos, J'en appelle à nos partenaires, pays et institutions internationales à nous aider dans la réalisation de nos politiques et de nos stratégies pour une diaspora bénéfique à la fois pour leurs pays d'origine et pour leurs pays d'accueil

Je souhaite plein succès aux travaux de cette conférence

Je vous remercie.

